



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 17 décembre 2008

La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et le Comité National pour la Développement des Grandes Ecoles (CNGE) fusionnent

L'association CNGE a été créée en octobre 1970 à l'initiative de chefs d'entreprise, de directeurs de Grandes Ecoles et de présidents d'associations d'anciens élèves.

Le CNGE réunissait :

- ◆ Plus de 80 dirigeants d'entreprises ou de groupements professionnels,
- ◆ Près de 130 directeurs d'écoles d'ingénieurs ou de haut enseignement commercial,
- ◆ Les représentants des fédérations à l'échelon national des anciens élèves d'écoles d'ingénieurs et de management, représentant 350.000 cadres supérieurs, et 50 des principales associations d'anciens élèves.

L'association CGE, créée en 1973, compte plus de 200 écoles d'ingénieurs, de haut enseignement commercial et de spécialités diverses.

Les deux associations – amies depuis plus de 30 ans ! – avaient une délégation générale commune et travaillaient conjointement sur des **objectifs similaires** :

- ◆ Promouvoir, sous toutes leurs formes, le développement et le progrès permanent des établissements supérieurs, publics ou privés, qui préparent les cadres du monde économique après une sélection et par une formation multidisciplinaire appropriée ;
- ◆ Être un lieu de référence et une interface entre les acteurs du monde des écoles, les pouvoirs publics et la représentation nationale ;
- ◆ Apporter une contribution au débat général sur le système éducatif français et européen ;
- ◆ Réaliser des études et mettre en place des indicateurs d'évolution de la vie des écoles et des parcours professionnels de leurs diplômés.

Le 16 décembre, le CNGE et la CGE ont fusionné. La nouvelle CGE regroupera désormais grandes écoles, entreprises, associations d'anciens élèves et autres organismes.

Par cette fusion, les deux associations mettent leurs moyens au service de leurs objectifs communs, renforcent leurs relations avec le monde du travail, en associant encore plus étroitement les entreprises. Partenaires naturels des écoles, elles sont déjà fortement impliquées dans leurs activités de recherche, dans l'observation de l'évolution des métiers et de la société et leurs conséquences sur les formations, dans les démarches pour l'égalité des chances et la diversité.

Les nouveaux statuts portent sur les fonds baptismaux un comité d'orientation stratégique, présidé par une personnalité du monde économique, qui définira les grands axes de positionnement et d'action.

Ce regroupement sera l'occasion de synergies multipliées et d'une plus grande efficacité au service de l'enseignement supérieur français et de sa contribution au développement économique et scientifique de notre pays.

Contact : Mihaela FIORDEAN, (Tél : 01.41.43.72.96 – mél : mfiordean@noirsurblanc.com)
Brigitte POREE, (Tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@mines-paristech.fr)